



DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	45	4	0

OBJET : 34-2 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTUAIRE - DELEGATION DE SERVICE D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE GESTION DU PORT GALLICE - SOUS CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DE L'AIRE DE CARENAGE - AUTORISATION DE L'AUTORITE DE DELEGANTE /

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N° Enregistrement :

352/21

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie,

Le 16 FEV. 2021

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 16 FEV. 2021

Par délégation du Maire,
L'Attachée territoriale



Par délégation du Maire
L'attachée territoriale
Sandra MIGLIORE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU VENDREDI 12 FÉVRIER 2021

Le vendredi 12 février 2021 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 05/02/2021, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Eric DUPLAY, Mme Khéra BADAOU-HUGUENIN-VUILLEMIN, M. Yves DAHAN, Mme Alexia MISSANA, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marika ROMAN, M. Daniel LALLAI, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Matthieu GILLI, Mme Martine SAVALLI, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Xavier WIIK, Mme Anne-Marie BOUSQUET, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Paul SASSI, M. Gerald LACOSTE, Mme Beatrix GIRARD, Mme Carole BONAUT, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Eric PAUGET, M. David SIMPLOT, Mme Gaëlle DUMAS, M. Jean-Gérard ANFOSSI, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Fanny HARTNAGEL ROPITEAU, Mme Nathalie GRILLI, Mme Stéphanie FICARELLA, Mme Johanna SIMOES DA SILVA, M. Marc ANFOSSO, Mme Anaïs IMBERT, Mme Françoise VALLOT, Mme Monique GAGEAN, M. Arnaud VIE, M. François ZEMA, Mme Aline ABRANAVAL, Mme Michèle MURATORE, Mme Khadija AOUAMI, Mme Djahida HEMADOU.

Procurations :

Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN,
Mme Françoise THOMEL à M. Bernard DELIQUAIRE,
M. Alain BERNARD à Mme Marika ROMAN,
M. Tanguy CORNEC à M. Arnaud VIE

Absents : .

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.
Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.
Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) Commission des Concessions et des Délégations de Service Public

Par un contrat de délégation de service public signé le 29 décembre 2016 et entré en vigueur le 31 décembre 2017, la Commune a confié à la SAS GALLICE 21 la délégation de service public d'exploitation, d'entretien et de gestion du port Gallice pour une durée de 15 ans, portée à 16 ans par avenant n°1 du 18 avril 2019 (et délibération du conseil municipal du 29 mars 2019).

Ce contrat prévoit en son article 5 que « *Le Déléгатaire peut, sur autorisation préalable de l'Autorité Déléгатante et par contrat approuvé par l'Autorité Déléгатante, confier à des tiers, dans la limite de la durée de la présente convention, l'exploitation, ou l'établissement et l'exploitation, de tout ou partie de ses ouvrages, bâtiments, outillages et services et la perception des redevances d'usage. Dans ce cas, il demeure responsable, tant envers l'Autorité Déléгатante qu'envers les tiers, de l'accomplissement de toutes les obligations que lui impose la présente convention. Le chiffre d'affaires généré dans le cadre des éventuels sous traités sera pris en compte pour le calcul des redevances* ».

Parmi les services qu'il convient d'apporter aux usagers dans ce cadre, figure une offre en matière de carénage. Or, les activités de levage et de manutention nécessaires à celle-ci sont des missions de service public.

A cette fin, la SAS GALLICE 21 a lancé une procédure de mise en concurrence, à l'issue de laquelle la société MONACO MARINE a été désignée comme titulaire de cette sous délégation.

Ainsi, en application de l'article 5 du contrat de délégation de service public la liant à GALLICE 21, et dès lors que le projet de sous-concession est conforme à la délégation de service public, après avoir recueilli l'avis du Conseil Portuaire du 11 Février 2021, la Ville peut approuver le contrat de sous-concession de service public relatif au carénage entre GALLICE 21 et MONACO MARINE.

Même si la convention de sous concession- objet de cette délibération - n'entre pas dans le cadre fixé à l'article L1411-6 du CGCT, celui-ci a tout de même fait l'objet d'une présentation à la Commission des Concessions et des Délégations de Service Public le 27 janvier 2021, laquelle a donné un avis favorable à celle-ci.

OUÏ CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le contrat de sous-concession de service public portant sur l'exploitation des zones de carénage du Port GALLICE.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application "Télérecours" accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.34-2 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTUAIRE - DELEGATION DE SERVICE D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE GESTION DU PORT GALLICE - SOUS CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DE L'AIRE DE CARENAGE - AUTORISATION DE L'AUTORITE DE DELEGANTE

Date de transmission de l'acte : 16/02/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 16/02/2021

Numéro de l'acte : 741556 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20210212-741556-DE

Date de décision : 12/02/2021

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.2. Délégation de service public